

Édité par le MESRI, le Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, circulaires, avis de vacance de postes, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des BO spéciaux.
Publication hebdomadaire (ISSN : 2110-6061)

< [Retour au sommaire](#)

VACANCE DE POSTE

Directeur ou directrice de l'École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace de l'université de Haute-Alsace

NOR : ESRS2203517V

Avis
MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace, école interne à l'université de Haute-Alsace, sont déclarées vacantes au 27 juin 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une déclaration d'intention et une lettre de motivation, devront parvenir, par lettre recommandée avec avis de réception (date de la poste faisant foi) à monsieur le président de l'université de Haute-Alsace - 2, rue des Frères Lumières - 68093 Mulhouse Cedex et par courrier électronique, dans les mêmes délais, à presidence@uha.fr ☐.

Les candidats veilleront à prendre en compte les délais d'acheminement postal. Les dossiers seront réceptionnés jusqu'au 23 mars 2022 à 17 h au plus tard.

Dans ces mêmes délais, les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05 et par courriel électronique à l'adresse suivante : sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr ☐.

< [Retour au sommaire](#)